

## **Les Écologistes refusent l'installation d'EPR dans l'Ain à proximité de la centrale nucléaire du Bugey**

***Le Syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain (BUCOPA) est chargé de définir le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de ce territoire. Il invite actuellement, dans le cadre d'une concertation publique ouverte jusqu'au 26 février 2022, à se prononcer sur un projet de modifications du SCOT portant sur :***

- la création des conditions favorables à l'accueil d'une paire de nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR (European Pressurized Reactor) en continuité immédiate du site de la centrale du Bugey ;***
- la réorganisation de la stratégie économique foncière, en proposant de nombreux projets d'un autre temps (zones économiques, routes, échangeur, barrages, etc.).***

Cette modification du SCOT, procédure précipitée et coûteuse a pour but essentiel d'adhérer à la politique nucléariste du gouvernement.

Les politiques et planifications nouvelles prises en compte dans cette évolution, mériteraient davantage qu'une simple modification. En effet l'intégration de la loi Climat et résilience, l'objectif Zéro Artificialisation Nette, l'intégration des risques d'inondation, la gestion des eaux à l'aune du réchauffement climatique, les questions sur les modes de production d'énergie et sur la réduction de nos besoins énergétiques, sont essentielles à la planification d'un territoire.

Par ailleurs, la concertation comme la consultation auraient dû être davantage poussées, concernant ces engagements d'importance.

Ces modifications entraîneront des impacts environnementaux, sociaux et économiques bien au-delà du territoire du SCOT. C'est pourquoi les Écologistes s'opposent fermement aux modifications prévues permettant l'installation de deux EPR sur le site de la centrale nucléaire du Bugey.

## **La protection de 2 millions d'habitantes et d'habitants**

Ce n'est qu'en s'appuyant sur les incidents et le manque de transparence que les Écologistes se prononcent pour l'arrêt définitif de la centrale du Bugey depuis de nombreuses années, alors même que cette centrale vient de fêter son 40<sup>ème</sup> anniversaire et que l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) vient de donner son feu vert pour prolonger son exploitation de 10 ans. La centrale du Bugey est en effet :

- la plus ancienne en activité en France, rendant son entretien et son maintien en activité forcément plus coûteux, ses incidents de plus en plus nombreux, comme l'atteste l'inspection non prévue en cours sur les réacteurs 3 et 4 pour repérer d'éventuelles microfissures dans le métal des circuits annexes ;
- la plus proche en France de grandes agglomérations, avec plus de 2 millions de personnes vivant à moins de 50 km (5 millions à moins de 100 km) ; avec pour conséquence, en cas d'accident majeur, un coût humain, sanitaire, social, économique et financier exponentiellement plus élevé que pour d'autres centrales plus isolées ;
- la plus exposée aux risques sismiques recensés sur le territoire français, avec ses cousines de la Vallée du Rhône ;
- la plus exposée à un risque d'inondation majeur et brutal en cas de rupture du barrage de Vouglans sur l'Ain dans le Jura, identifié comme le plus instable sur le territoire français, renforcé par le risque sismique mentionné précédemment.

***Au regard du site de la centrale du Bugey, l'installation d'EPR est donc une hérésie, mettant en péril la sécurité de millions de personnes.***

## **Ne pas reproduire un fiasco industriel annoncé**

Rappelons qu'EDF vient d'annoncer en janvier 2022, de nouveaux retards et surcoûts supplémentaires sur le chantier de l'EPR de Flamanville. Avec une mise

en service attendue hypothétiquement en 2023, soit un retard de plus de 11 ans par rapport aux estimations initiales, le « *fleuron du nucléaire français* » est un fiasco industriel, avec un coût de l'ordre de 19 milliards d'euros contre 3,3 annoncés en 2007.

Dans la même veine, le premier chantier d'EPR a été lancé à Olkiluoto (Finlande) en 2005 et devait s'achever en 2009, mais contretemps et dérapages budgétaires se sont accumulés aussi. Avec près de douze ans de retard sur le calendrier initial, il a enfin démarré en décembre 2021 et devrait atteindre une production régulière en juin 2022.

Les deux autres EPR ont été commandés par la Chine pour sa centrale de Taishan. Taishan 1 a été le premier au monde à entrer en service, en décembre 2018, bien que le chantier ait commencé en 2009, soit deux ans après celui de Flamanville. Un incident a néanmoins déjà conduit en juillet dernier à l'arrêt de Taishan 1 à cause d'"*un phénomène d'usure mécanique de certains composants d'assemblages*" de combustible.

La technologie EPR a aussi été retenue pour un projet de deux réacteurs à Hinkley Point en Angleterre. Le début de production d'électricité par le premier réacteur britannique est à présent prévu en juin 2026 au lieu de fin 2025 comme annoncé initialement, avec des coûts là-encore rehaussés.

***Il est invraisemblable que le gouvernement s'apprête à lancer un nouveau programme de construction de réacteurs nucléaires sur la base d'une technologie qui s'est avérée être un fiasco. Il est d'autant plus invraisemblable que les élu.e.s locaux cautionnent cette fuite en avant. Nous, Écologistes, refusons d'entraîner notre territoire dans cette course industrielle dont le fiasco économique est d'ores et déjà annoncés.***

## **Changer de modèle énergétique**

Le nucléaire est une énergie du passé et du présent sans doute, mais pas du futur, l'uranium n'étant ni renouvelable ni local. Chaque euro perdu d'avance dans le maintien en vie de vieilles centrales ou dans la construction d'EPR n'est pas investi dans la sensibilisation à la sobriété, dans la réduction de nos consommations d'énergie, le déploiement des énergies renouvelables et dans

la recherche & développement pour le stockage et le pilotage de ces mêmes énergies vertes.

De nombreux scénarios de transition existent et l'on peut rappeler celui de l'Institut Négawatt et ses trois briques : 1. Sobriété - 2. Efficacité - 3. Renouvelable

Tels sont les principes fondamentaux à suivre et respecter pour tenir une trajectoire socialement acceptable de réadaptation aux contraintes physiques de la planète. Surtout, chaque brique est un énorme gisement d'emplois et d'activités !

La Programmation Pluriannuelle de l'énergie, élaborée entre 2017 et 2019 et adoptée le 21 avril 2020 par le gouvernement, entérine l'objectif la nécessité de réduire la part du nucléaire dans le mix électrique à 50% en 2035 et de fermer 14 réacteurs d'ici 2028, promesse déjà repoussée, avant même le décret d'adoption, à 2035. Les scénarii de RTE proposent même pour la moitié d'entre eux une sortie du nucléaire au plus tard en 2060.

***La transition énergétique ne peut être que progressive et le remplacement de centrales obsolètes par de nouvelles centrales coûteuses n'est pas la solution.***

### **Accompagner les acteurs du territoire**

Nous comprenons l'inquiétude des acteurs du territoire de la centrale du Bugey mais l'accueil de nouveaux EPR n'est pas la solution. Nous mettrons tout ce qui en notre pouvoir pour accompagner et faciliter les reconversions du personnel, des territoires, des industries de l'ère des énergies « faciles » à l'ère de la résilience et de la prospérité soutenable. Le bassin d'emploi de la Plaine de l'Ain a par exemple un potentiel à exploiter pour la production de panneaux solaires, de biogaz, pour la construction bois, pour l'agroécologie, pour l'éco-tourisme ou encore pour la recherche & développement en matériaux biosourcés.

La centrale du Bugey représente environ 1800 emplois et nous sommes solidaires du sort de tous les salariés concernés. Nous défendrons le maintien d'un maximum d'emplois sur site durant toute la période du démantèlement, et la mise en œuvre d'un fonds de reconversion qui leur soit dédié.

Nous soulignons aussi que toutes les études sur des scénarios de transition écologique montrent que ceux-ci sont des modèles qui créent plus d'emplois qu'ils n'en détruisent. Ainsi, l'ADEME chiffre à +340.000 les emplois supplémentaires à 2035 et +900.000 à 2050, notamment parce que les économies d'énergie et les énergies renouvelables sont plus intensives en emploi que le nucléaire.

***Défendre l'emploi, ce n'est donc pas maintenir le nucléaire ou proposer l'installation d'EPR mais mettre en œuvre l'accélération de la transition énergétique.***